



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20093110

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège de son Namur

05 AOUT 2020

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0808 692 166**

Nom

(en entier) : **LE 654**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de Gramptinne 4 - 5300 Thon**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 juin 2020.

L'assemblée, à l'unanimité, a pris connaissance des mandats des administrateurs venus à expiration à l'AG.

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de renouveler pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2026, les mandats des administrateurs suivants :

- GODEFROID Jean-Luc
- GODEFROID Jean-Charles
- GODEFROID Gladys

Le conseil d'administration nouvellement réuni, élit à l'unanimité en qualité d'administrateur-délégué Monsieur Jean-Luc Godefroid. Son mandat prend cours ce jour pour une durée de 6 ans expirant immédiatement après l'AG 2026.

L'assemblée générale à l'unanimité désigne Jean-Luc Godefroid aux fonctions de Président du conseil d'administration.

Son mandat fixé pour une durée de 6 ans expirera immédiatement après l'AG 2026.

Pour extrait conforme,
Jean-Luc GODEFROID
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).